

SÉCURITÉ

Sécurité
CHAINES

GUIDE CHAÎNES DE PROLONGEMENT

pour vous faciliter l'acte de construire



1. LES ATOUTS DES CHÂÎNES DE PROLONGEMENT SPURGIN



Robuste

Ne craint pas l'abrasion contre les arêtes béton.



Sans risques induits

Retrait de la chaîne à la main, sans outil coupant



Traditionnel

Éléments de levage traditionnels, ne perturbant pas les utilisateurs

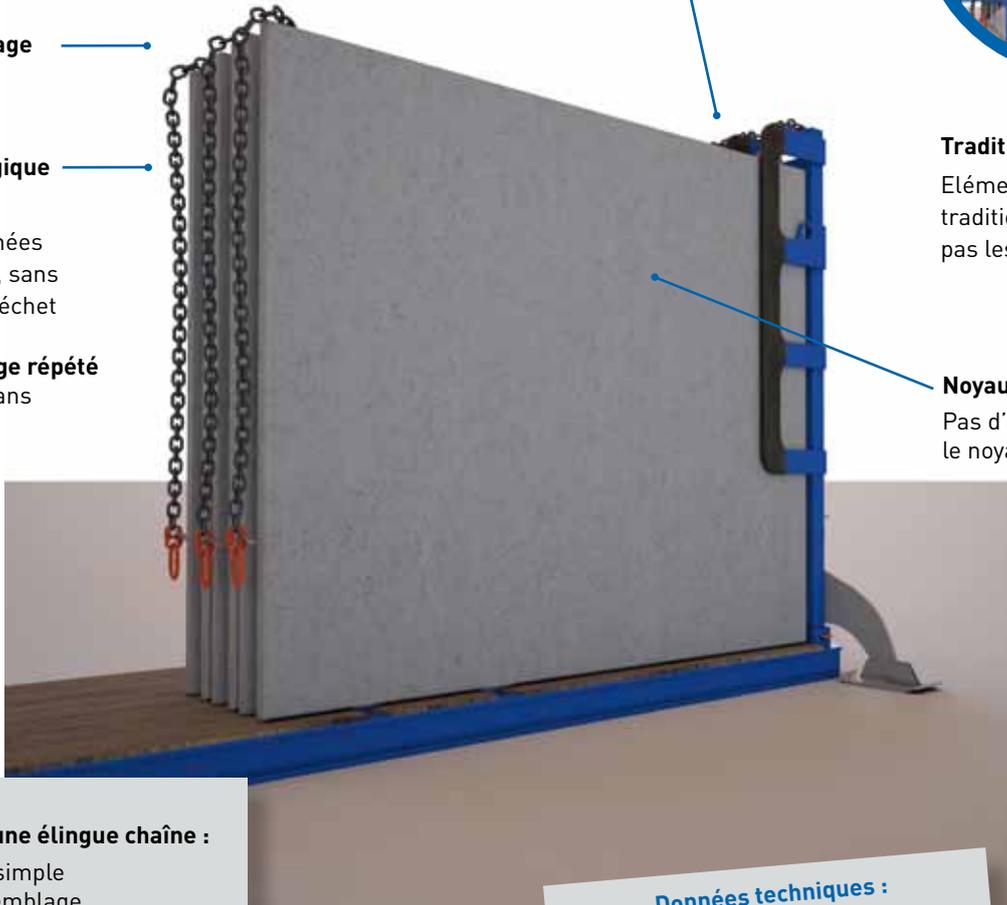
Facilité de repérage des chaînes pour chaque mur

Utilisation écologique et multiple

- Chaînes consignées et **réutilisables**, sans génération de déchet sur chantier
- Permet un **levage répété** des éléments sans risques

Noyau dégagé

Pas d'élément encombrant le noyau lors du bétonnage



Composition d'une élingue chaîne :

- anneau ovale simple
- maillon d'assemblage
- chaîne grade 100
- crochet avec linguet de sécurité
- plaquette d'identification
- plaquette ou clip permettant l'identification de lot pour contrôle annuel.

Données techniques :

Elingues chaînes 1 brin
CMU : 4 tonnes
Grade : 100
Longueur : 4 mètres

2. LEVAGE D'UN PRÉMUR AVEC LES CHAÎNES DE PROLONGEMENT

Les chaînes de prolongement sont mises en place en usine sur les points de levage des Prémurs qui ne sont pas accessibles depuis le sol (hauteur > 1.70m).

Repérer le mur à manutentionner



Repérer les élingues chaînes associées au mur à lever

Repérage facile : les chaînes sont disposées entre les peaux du mur auquel elles sont accrochées.



2. LEVAGE D'UN PRÉMUR AVEC LES CHÂÎNES DE PROLONGEMENT

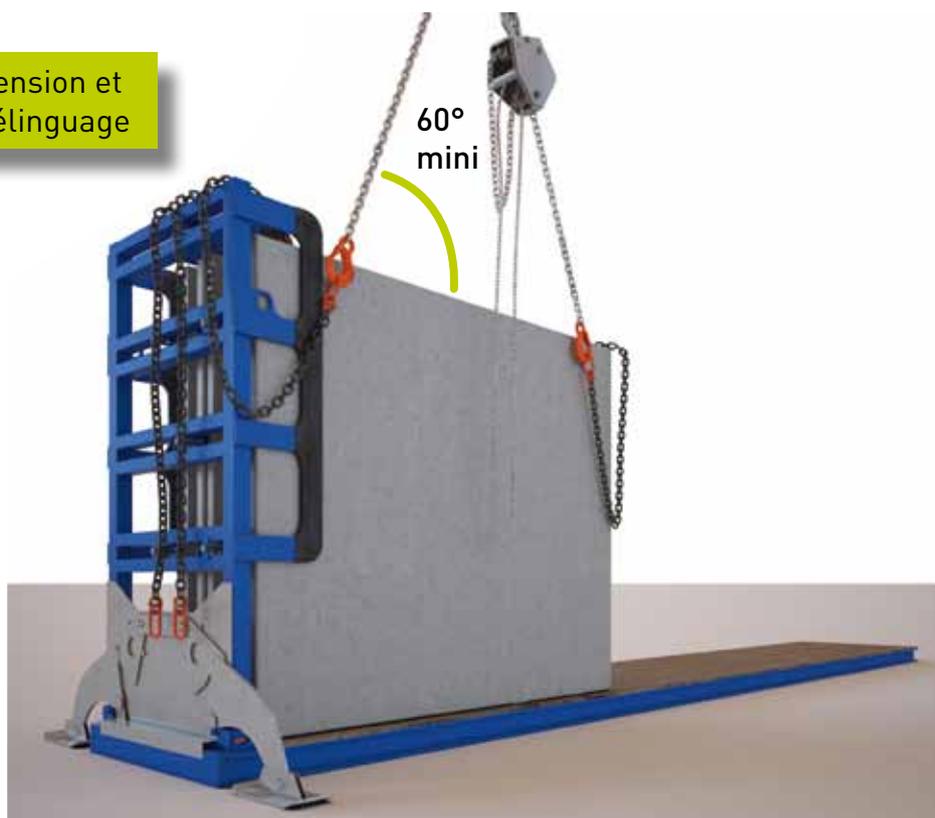
Accrocher successivement les anneaux des élingues chaînes

Respecter les principes de base de l'élinguage (équilibre des charges, utilisation du palan, respect des angles de levage).

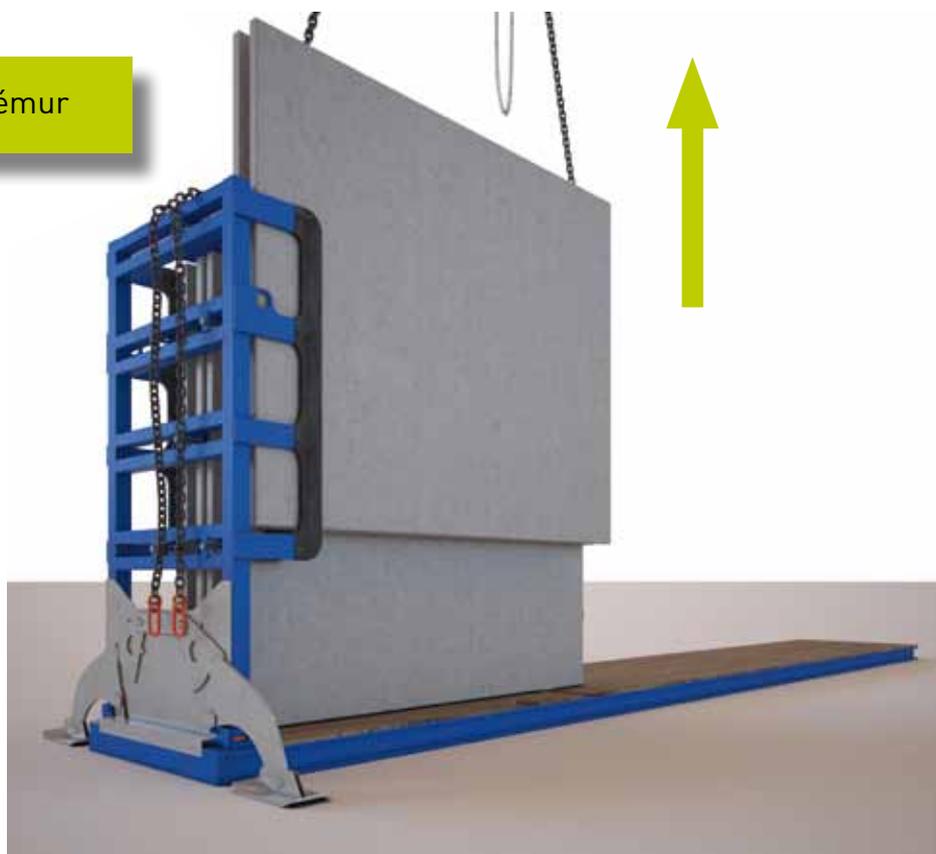


2. LEVAGE D'UN PRÉMUR AVEC LES CHÂÎNES DE PROLONGEMENT

Mettre en tension et contrôler l'élinguage



Lever le Prémur

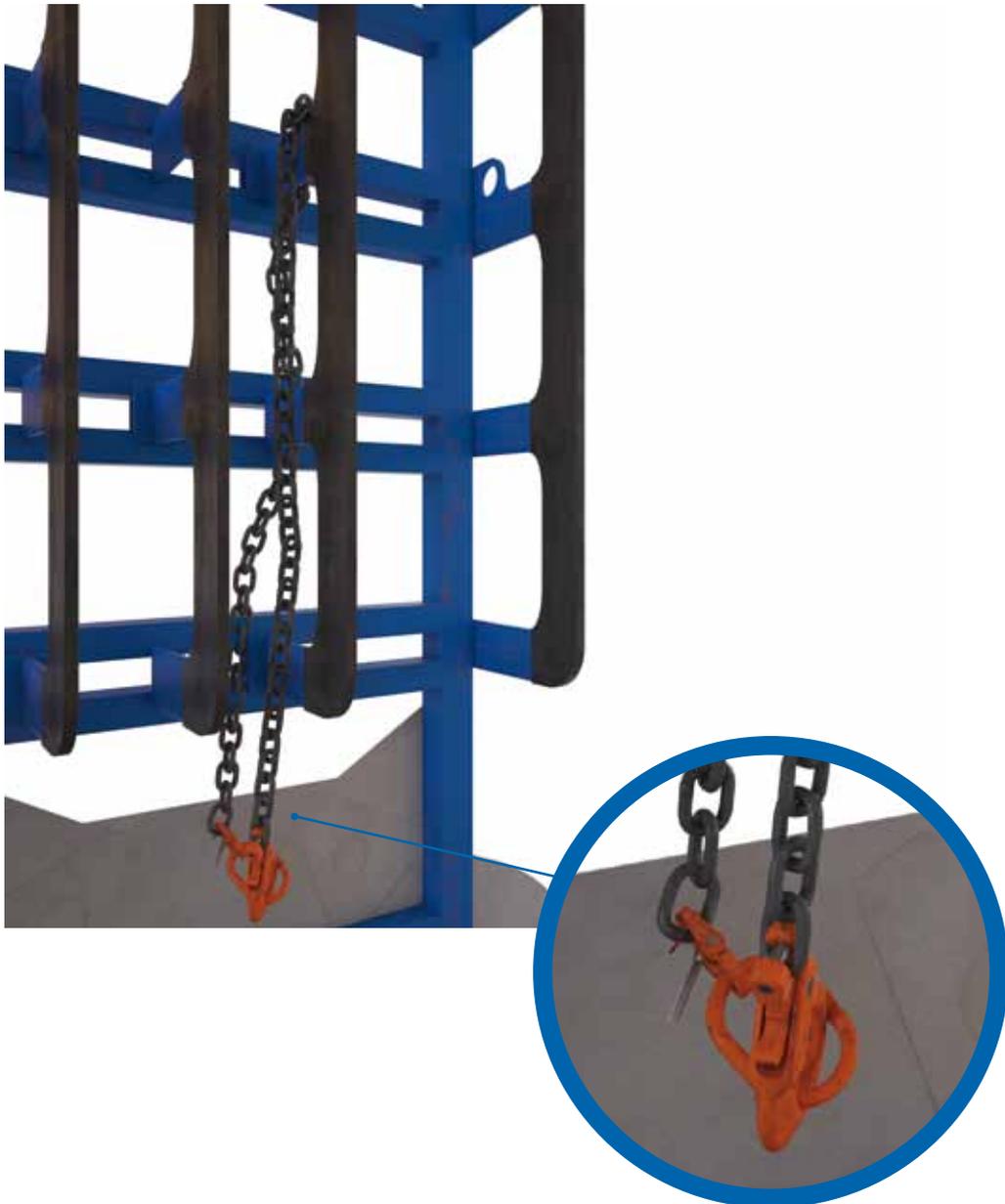


3. RESTITUTION DES CHÂÎNES

Les chaînes de prolongement sont consignées.

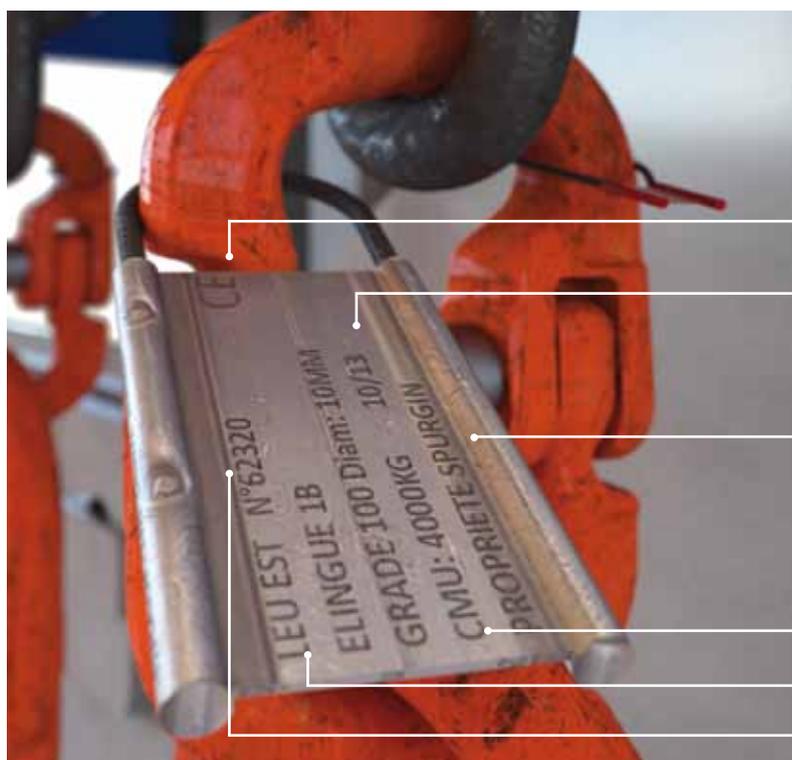
Afin qu'elles soient déconsignées, les chaînes doivent être accrochées à la potence du rack ou au montant du box et être retournées à l'usine.

Le nombre de chaînes retournées doit être renseigné sur le bon de retour du camion qui enlève les Box ou Rack.



4. GARANTIES, CONTRÔLES ET ENTRETIEN

- Chaînes grade 100
- Déclaration de conformité CE du fabricant
- Conformes à la directive "Machines" (directive 2006/42/CE)



Chaque élingue est équipée d'une plaque en aluminium gravée donnant accès aux informations suivantes :

Marquage CE

Date de fabrication

Propriétaire

CMU de l'élingue-chaîne

Fabricant de l'élingue-chaîne

N° d'identification de l'élingue-chaîne

Chaque chaîne à son retour de chantier est systématiquement contrôlée par un personnel habilité (pontier - élingueur), avant réintroduction dans le circuit d'utilisation :

- Contrôle visuel des anneaux, maillons, et crochet
- Essai de mobilité de la maille de tête et du mécanisme du crochet
- Contrôle de la présence et lisibilité de la plaque d'identification
- Dégraissage éventuel
- Mise en place de dégrippant éventuel sur le mécanisme du crochet

Les élingues jugées non conformes sont renvoyées chez le fabricant pour être réparées. Chaque changement ou démontage d'un élément de l'élingue chaîne entraîne un passage au banc d'essai pour valider la remise en service de l'élingue.

L'ensemble des élingues chaîne est contrôlé annuellement par une entreprise spécialisée, à la date anniversaire de mise en service de l'élingue.

SPURGIN EST
ROUTE DE STRASBOURG - BP 20151 - 67603 SÉLESTAT CEDEX
TÉL. : 03 88 58 88 30 - FAX : 03 88 82 83 97

SPURGIN RHÔNES-ALPES
ALLÉE DES NOISETIERS - PARC INDUSTRIEL DE LA PLAINE DE L'AIN - 01150 BLYES
TÉL. : 04 74 46 47 47 - FAX : 04 74 46 47 48

SPURGIN ÎLE-DE-FRANCE / OUEST
1 ALLEE DU PETIT COURTIN -Z.A. DU BOIS GUESLIN - 28630 MIGNIÈRES
TÉL. : 02 37 26 26 70 - FAX : 02 37 31 43 58

WWW.SPURGIN.FR

GUIDE D'UTILISATION